



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Emergency Response Division/Division des

Interventions en cas d'urgence maritime

Place du Portage, Phase III

Tower c

11 Laurier Street, 6C2

11, rue Laurier

Gatineau

Gatineau

K1A0S5

Title - Sujet Élimination du NM Holiday Island	
Solicitation No. - N° de l'invitation T2012-220070/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client T2012-220070	Date 2022-10-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MER-002-28823	
File No. - N° de dossier 002mer.T2012-220070	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-10-31 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pilon, Chantal	Buyer Id - Id de l'acheteur 002mer
Telephone No. - N° de téléphone (613) 894-1817 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See herein.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 4

Cette modification a pour but de distribuer les questions reçues d'un soumissionnaire potentiel et les réponses du Canada. Dû à la taille des documents et des dessins mentionnés ici-bas et dans la modification 3, il faut communiquer avec l'autorité contractante afin de recevoir une copie.

Les questions et réponses ainsi que tous les dessins et documents mentionnés ici-bas et dans la modification 3 ont déjà été distribués à tous les participants de la visite du navire par courriel.

Le Canada n'est pas responsable pour les anomalies entre les documents/dessins fournis et la condition du navire ou de ses matériaux incluant le liquide enlevé. Ces documents/dessins sont fournis pour référence seulement. Les soumissionnaires sont responsables de faire leur propre évaluation.

Ces questions et réponses seront ajoutées à l'annexe C – Questions des soumissionnaires et réponses du Canada, à l'attribution du contrat.

Questions et réponses :

1. Est-ce possible de revoir la date de remorquage du navire et du même coup la date de prise de possession du navire afin que cette dernière soit au printemps 2023?

Réponse du Canada : Non. Les dates actuelles sont nécessaires afin que le navire quitte le port terminal avant que les glaces s'installent cet hiver.

2. Est-ce qu'un dossier de documents techniques du navire est disponible incluant exemple : plan d'arrangement général, plan de la capacité, arrangement de la salle des moteurs, rapport des matières dangereuses, etc.

Réponse du Canada : Tous les documents notés sont disponibles à l'exception d'un rapport des matières dangereuses. Veuillez communiquer avec l'autorité contractante pour recevoir une copie.

3. Selon l'annexe A, paragraphe B11.3, dernier paragraphe en bleu, devons-nous comprendre que les soumissionnaires peuvent éliminer le navire sur une plage et non obligatoirement en cale sèche ou sur une rampe de hallage?

Réponse du Canada : Le démantèlement complet d'un navire sur la plage n'est pas permis. Si le Canada considère que la plan d'élimination du navire n'est pas sécuritaire pour la santé et sécurité des travailleurs, la soumission pourrait être rejetée. Les chantiers navals doivent aussi compléter les activités de démantèlement en conformité avec les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux du Canada, et les autres directives mis en références dans l'énoncé des travaux.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.